

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [93] (2005)  
**Heft:** 1496

**Artikel:** Sur le terrain...  
**Autor:** Bottari, Rossela / Odier, Lauraine / Carreras, Laetitia  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-282908>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sur le terrain ...

Rossella Bottari, Laurraine Odier

**Laetitia Carreras, permanente au Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) à Genève**

*L'émilie: Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre activité au sein du CCSI?*

Laetitia Carreras: J'ai commencé à travailler au CCSI en octobre 2000. La permanence que j'occupe actuellement a été créée en octobre 2001, suite à une motion déposée auprès du Grand Conseil en juillet 2001 visant à donner accès à l'assurance-maladie aux jeunes enfants de 0 à 4 ans, sans statut légal. Une autre permanence travaille sur la question de la scolarisation des enfants sans statut légal. Au quotidien, cette permanence a plusieurs facettes: affiliation à l'assurance-maladie des enfants sans statut légal; appui dans diverses démarches administratives et pour trouver une solution de garde; orientation (santé, conflits de travail, violence conjugale et sexuelle). Par ailleurs, je participe à divers groupes de travail sur ces thématiques, ainsi qu'au développement d'un travail en réseau.

Dans le cadre de mon activité professionnelle et militante, je suis active au sein d'un groupe de travail sur les femmes migrantes et le secteur de l'économie domestique. Né des réflexions menées le 14 juin 2003, sur le thème du travail domestique, il est composé de femmes du «Collectif des travailleuses et travailleurs sans statut légal» et de féministes. Nos réflexions s'articulent autour de questions centrales: pourquoi les femmes, qui plus est sans statut légal, sont-elles assignées au domaine de l'économie domestique? Quels sont les enjeux sous-jacents liés à l'externalisation du travail domestique? Comment, réagir ensuite face au fait que celles qui pourraient obtenir des papiers seront ensuite contraintes à rester dans ce domaine d'activité durant une période d'au moins 5 ans, alors que souvent elles ont une formation supérieure?

*L'émilie: Quelle est l'origine sociale des femmes que vous rencontrez dans le cadre de vos activités?*

L.C.: Il s'agit plutôt de femmes, pour une grande partie d'entre elles, ayant fini une scolarité secondaire dans leur pays d'origine. Plusieurs ont interrompu leurs études pour des raisons économiques ou à l'arrivée d'un enfant. Elles sont en majorité issue de la catégorie moyenne ou moyenne supérieure et sont principalement originaires de pays hispanophones ou lusophones d'Amérique Latine.

*L'émilie: Quelle situation familiale vivent-elles ici?*

L.C. Il existe plusieurs tendances. Les femmes que je rencontre dans le cadre de la permanence ont, la plupart du temps, un ou plusieurs enfants. Une grande majorité élève seule leur(s) enfant(s). Si elles vivaient avec un partenaire dans leur pays d'origine, elles attendent que leur situation ici se stabilise, puis essaient de faire venir leur compagnon et leur(s) enfant(s) - d'abord les cadets et ensuite les grands. D'autres ont laissé leur(s) enfant(s) chez une grand-mère ou un membre de la parentèle. Certaines ont des enfants nés en Suisse. Dans le cadre de mon activité militante, je rencontre des femmes célibataires et sans statut légal, qui ont donc émigré seules.



*L'émilie: Ce sont vraisemblablement plutôt les femmes qui émigrent?*

L.C. Oui car l'offre de travail est plus importante pour les femmes que pour les hommes (dans l'économie domestique, des soins aux enfants, aux personnes âgées et/ou malades). Il existe également des familles «transnationales» dans les pays d'émigration, c'est-à-dire que chacun-e des conjoints-es vit dans un pays différent à cause des possibilités de travail. Par exemple, la mère travaille ici, dans l'économie domestique, tout en s'occupant de ses propres enfants, et le père travaille sur un chantier en Espagne. Il est ainsi fréquent que les enfants vivent séparés de leurs pères.

Face à des situations humainement aussi difficiles, dans l'Appel (voir ci-dessous), nous revendiquons notamment que les ressortissant-e-s du 2<sup>e</sup> cercle (pays extra-Européens) qui travaillent dans l'économie domestique puissent obtenir un permis de séjour. Il ne faut pas oublier que ce sont nos lois migratoires qui, par une discrimination selon l'origine nationale, entre les ressortissant-e-s de l'UE et les extras-Européens, créent des personnes sans statut légal. Pour ces dernier-e-s, il est pratiquement impossible d'obtenir un permis.

*L'émilie: Faudrait-il aussi valoriser le domaine de l'économie domestique ?*

L.C. L'Appel revendique l'octroi de permis de travail dans ce domaine, et ce faisant, la reconnaissance que les personnes qui travaillent dans le secteur domestique répondent à des besoins sociaux. Il s'agit aussi de réglementer ce secteur pour y faire régner des conditions de travail dignes et respectueuses des personnes. Nous demandons aussi l'amélioration de la reconnaissance de la formation acquise à l'étranger.

Finalement, on retrouve le problème de l'assignation des femmes aux tâches domestiques et de soins à la personne. Sur ce point, l'Appel demande la création de conditions permettant un partage plus équitable des tâches éducatives, ménagères et de soins entre femmes et hommes. Il est temps que les autorités politiques et les milieux économiques reconnaissent l'importance du travail domestique et créent des conditions qui en permettent un partage équitable. Il est indispensable que notre organisation sociale s'affranchisse de la division sexuelle et sexuée du travail. Il va sans dire que cette question suscite le débat au sein du groupe de réflexion; les femmes sans statut légal qui en font partie nous rappellent que, pour elles, c'est un domaine qui leur offre un moyen de gagner leur vie.

# dossier

Lourdes fait partie du groupe femmes du Collectif des travailleuses et travailleurs sans statut légal (CTSSL) à Genève

## *L'émilie: Quelles sont les raisons de votre venue en Suisse?*

Lourdes: Bien qu'issue d'une famille pauvre de 7 enfants en Equateur, j'ai suivi des études grâce à la grande volonté de ma mère. Mais j'ai dû interrompre l'université (philosophie, lettres et science de l'éducation) car je n'arrivais plus à survivre d'un point de vue économique.

Il y a 9 ans, j'ai décidé de rejoindre mon frère en Suisse. Ce dernier m'avait averti de ne pas me faire d'illusions, le seul travail qui s'offrirait à moi ici c'était la garde d'enfants ou le ménage. Lui est peintre en bâtiment alors qu'il a fait des études de médecine... Dès mon arrivée en Suisse, j'ai donc gardé des enfants, fait des ménages et travaillé dans un restaurant.

## *L'émilie: A quel moment avez-vous commencé à participer au CTSSL?*

Lourdes: Un jour, une personne du CTSSL m'a contactée. J'y ai trouvé un espace de parole, un lieu où pouvoir donner mon avis. Je participe également au groupe femmes du CTSSL. Nous avons créé un groupe de réflexion tout spécialement sur le secteur de l'économie domestique. C'est aussi un point d'information et un relais avec les associations à Genève qui viennent en aide aux femmes sans statut légal. C'est un groupe dynamique: nous avons participé, avec le Collectif du 14 juin, à la remise de l'Appel en 2004 et à différentes manifestations d'envergure (Marche mondiale des femmes, Forum social suisse etc.).

## *L'émilie: Les féministes revendiquent un partage équitable des tâches domestiques entre les femmes et les hommes. À terme, cela pourrait avoir une incidence sur la demande dans le secteur de l'économie domestique.*

### *Comment percevez-vous cette revendication?*

Lourdes: Le problème est plutôt l'hypocrisie d'un système social qui ne reconnaît pas que nous participons à la croissance économique de la Suisse! Nous permettons à des femmes de travailler en gardant leurs enfants. C'est pourquoi, nous revendiquons la régularisation. Mais il s'agit également d'améliorer la reconnaissance des formations acquises à l'étranger. La majorité des femmes sans statut légal travaillent dans l'économie domestique bénéficiant d'une formation supérieure. Tout le monde a le droit de changer de travail, pourquoi devrions-nous, si nous sommes régularisées, être obligées de rester 5 ou 10 ans dans le secteur de l'économie domestique? C'est là que réside l'hypocrisie!

D'autre part, certaines ont des enfants qu'elles ont laissés dans leur pays. Heureusement, je suis célibataire, mais ma soeur a une fille. Elle a beaucoup souffert de cette séparation et compensait en donnant toute son affection aux enfants qu'elle gardait ici. L'éloignement était insupportable. Il y a trois ans, ma soeur a fait venir ma nièce qui a aujourd'hui 8 ans et demi. Les familles souffrent terriblement de cette séparation et certaines se désintègrent à la longue.

Ici, les enfants sans statut légal sont amenés à grandir trop vite. La clé autour du cou, ils doivent taire leur situation, ne rien raconter à l'école, même quand ils ont vu leur mère ou leur père menottés par la police... Nous vivons continuellement dans l'angoisse. Je cherche actuellement un appartement, j'en ai vu un qui m'intéresse mais le plancher craque trop... il est donc plus prudent que je continue mes recherches...

Pour connaître les activités et domaines d'action du CCSI voir leur site:  
[www.ccsi.ch](http://www.ccsi.ch).

En 2005, le groupe femmes du CTSSL a reçu le prix "Femme engagée, femme exilée" pour ces différentes actions. À noter qu'il s'agit d'un prix habituellement individuel qui, pour la première fois, a été décerné à un collectif de femmes.

## L'Appel

Le 8 mars 2003, la journée internationale des femmes avait comme thème «Les femmes migrantes». Les personnes et associations qui ont collaboré à cette journée ont ressenti la nécessité d'organiser par la suite une journée de réflexion, le 14 juin de la même année, sur le travail domestique. A l'issue de cette mobilisation le Collectif du 14 juin - créé pour l'organisation de la grève des femmes du 14 juin 1991 à Genève, et qui coordonne depuis des actions féministes - s'est réuni régulièrement avec le groupe de femmes du Collectif des travailleuses et travailleurs sans statut légal. Un appel a été rédigé, signé par différentes associations solidaires avec la lutte des travailleuses sans statut légal, qui est le fruit des échanges advenus lors des différentes rencontres. Certaines des revendications figurant dans l'appel sont citées dans l'entretien de L. Carreras.

Outre la régularisation collective des personnes sans statut légal, l'Appel demande, notamment, l'arrêt immédiat des expulsions des personnes sans statut légal travaillant en Suisse; la garantie de l'accès aux soins médicaux pour ces personnes, et la levée des obstacles à la formation professionnelle (apprentissage) pour leurs enfants mineurs résidant en Suisse; le refus catégorique du projet de la nouvelle loi sur les étrangers (LEtr) et la modification de la législation suisse actuelle en matière d'immigration. A l'heure actuelle, le Collectif du 14 juin vise une diffusion et l'adhésion d'organisations et d'associations au niveau suisse.

*Pour plus de renseignements:  
Collectif du 14 juin, Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève*

